



## Inter Invest lance son Fonds de dotation Inter Invest Solidarité Outre-Mer



Crédit photo © Reuters

(Boursier.com) — Depuis 1991, Inter Invest contribue au développement économique des DOM-COM par l'intermédiaire de ses produits en Girardin Industriel et Logement Social mais aussi, depuis 3 ans, par ses activités de capital investissement dans des PME ultramarines dynamiques. En 2017, Inter Invest a ainsi levé près de 100 ME auprès d'investisseurs fiscaux français dans le cadre de ses activités Girardin et plus de 12 ME sur le 1er FIP Outre-Mer lancé par la société de gestion du groupe, Inter Invest Capital.

En lançant son Fonds de dotation Inter Invest Solidarité Outre-Mer, présidé par Alain Arnaud et régi par la loi no 2008-776 du 4 août 2008, le Groupe Inter Invest souhaite aujourd'hui aller plus loin et accompagner bénévolement certaines initiatives de soutien aux enfants en grande difficulté dans les territoires ultramarins.

Avec la création du Fonds de dotation Inter Invest Solidarité Outre-Mer, le Groupe Inter Invest et ses collaborateurs souhaitent mener une démarche citoyenne et solidaire en contribuant au soutien financier des associations, organismes d'intérêt général ou projets oeuvrant pour l'accès à la santé et l'éducation des enfants des DOM-COM.

Le Fonds de dotation Inter Invest Solidarité Outre-Mer est d'ores et déjà constitué d'une dotation initiale en capital à hauteur de 15.000 euros apportée par Inter Invest. Chaque investisseur Inter Invest qui souscrita à l'un des produits du Groupe (Girardin, FIP Outre-Mer, Immobilier patrimonial, Mandat emploi apport-cession,

www.boursier.com  
Pays : France  
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

FPCI...) aura désormais la possibilité de faire un don via ce fonds de dotation. Inter Invest, de son côté, effectuera pour tout versement un abondement égal à 100% du montant du don (abondement limité à 50 000EUR annuel).